

Ensemble, protégeons nos espaces boisés et nos arbres !

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville d’Arcachon met en place des mesures et des dispositifs de prévention, tout en préservant la nature et la biodiversité.

Le diagnostic des espaces boisés de la commune et l’observation de certains arbres sur les domaines privés à l’automne 2023 révèlent la présence du scolyte sur notre territoire. Cet insecte parasite est un ravageur qui peut causer des dommages importants aux arbres. Son effet sur les pins est à redouter mais peut être atténué par une gestion fondée sur l’anticipation et la prévision du renouvellement.

C’est pourquoi, afin de protéger notre patrimoine végétal identitaire, la Municipalité, dans le cadre de son plan de gestion des espaces boisés, va procéder, sur le domaine public, à des coupes sur les sujets atteints et reboiser les parcelles.

Parallèlement à cette action de préservation du capital forestier sur le domaine public, la vigilance de chaque Arcachonnais sur leur propriété est nécessaire afin de prévenir la propagation du scolyte.

Le scolyte du pin

Le scolyte du pin est un insecte qui s’attaque au Pin maritime, et de préférence à des arbres affaiblis ou dépérissant. Les premiers symptômes assez discrets sont de petits trous dans l’écorce et des rejets de sciure rousse à la base de l’arbre, ainsi qu’un jaunissement et un brunissement de la cime ou des branches. Les automnes chauds que nous connaissons sont propices à son développement sur des pins fragilisés par les périodes répétitives de fortes chaleurs et de sécheresse estivale.

Les mesures de prévention sont indispensables pour endiguer sa propagation, c’est pourquoi nous vous invitons à une campagne de détection précoce par la surveillance accrue de vos arbres.

Si vous constatez les premiers signes de sa présence, nous vous remercions de prendre contact avec le Service Usagers au **05.57.72.71.23** ou à **usagers@ville-arcachon.fr**, afin qu’un agent des Espaces Verts puisse réaliser une visite sur site et préconiser les mesures qui s’imposent.

L’implication de chacun est primordiale pour renforcer l’efficacité de cette campagne de prévention. C’est collectivement que nos actions contribuent à préserver notre cadre de vie.

Je vous en remercie par avance.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l’assurance de mes sincères salutations.



Yves FOULON
Maire d’Arcachon
Président du SIBA
Conseiller Régional